

Procès-Verbal

DU BUREAU DE LA

SOCIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE

DE

SAIN-T-MICHEL,

Tenu à l'Archevêché le 3 septembre 1856.



PRÉSIDENCE DE SA GRANDEUR MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Présents: Mgr. Cook, Mgr. de Tloa, MM. F.-X. Loranger, T. Beaubien, J. Nelligan, L. Proulx, F.-X. Delâge et D. Déziel.

Lu le procès-verbal du bureau tenu le 5 septembre 1855.

M. J. F. Gagnon, ayant réuni le plus grand nombre de suffrages après les Procureurs élus, est déclaré Procureur en remplacement de M. P. Villeneuve, décédé.

Présentées les demandes d'agrégation de MM. P. Colfer, vicaire de l'église St. Patrice de Québec, A. T. Lacoursière, du collège de Ste. Anne, Joseph Hucion, aussi du collège de Ste. Anne, Adolphe Légaré, du Séminaire de Québec, Fl. Baillargeon, Vicaire de Trois-Rivières, F. Catellier, Vicaire de St. Roch de Québec, J. C. G. Gaudin, Vicaire de N. D. de la Victoire, Pointe-Lévy, Pierre Martel, Vicaire des Eboulements, F.-X. Côté, Procureur du Séminaire de Nicolet, qui sont admis au nombre des membres de la Société.

Le bureau approuve l'allocation de £40 0 0, faite à M. P. Villeneuve par Monseigneur le Vice-Président.

Présenté l'état des sommes reçues et payées par M. le Trésorier, depuis la tenue du dernier bureau.

Contributions annuelles.....	£ 478 1 7
Intérêt sur débentures.....	47 8 0
Intérêt sur argent déposé aux banques d'Épargnes.....	19 2 2½
	£ 544 11 9½
Reçu de M. J. Doucet.....	£5 12 6
Reçu de M. Noisieux pour arrérages.....	4 16 0
Reçu de M. A. Charest à compte sur arrérages.....	5 0 0
	15 8 6
	£ 560 0 3½
Déjà en caisse.....	1452 15 9½
	£2012 16 1
Dépense.....	557 19 10
	£1454 16 3
En débentures.....	£ 790 0 0
En argent.....	664 16 3
	£1454 16 3